AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

LE SENAT

6e. ANNEE, No. 31. — *MANITOBA.* — JEUDI, 11 JANVIER, 1877.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada ; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt.de colonne 60 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement au Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.



Le soussigné a reçu instructions du Departement de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement Général EN ARGENT ou en GRAINS—blé et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra etre livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualité, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marché à Winnipeg à l'epoque de la livraison.

Prix actuel : blé, 80 cts. le minot ; avoine, 40 cts. le minot.

W. HESPELER.
Agent du Departement d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Departement d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Decembre, 1876. j-n-o



Département de la Justice.

On a besoin pour le Grand Connétable de la Province d'un bon cheval de voiture légère, bien dompté, parfaitement sain et âgé de pas plus de huit ans.

S'adresser à

RICHARD POWER,
Grand Connétable.

Winnipeg, 20 Dec., 1876. 3f

Bill Prive.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Législature pour obtenir la passation d'un Acte incorporant "la Société de Placement de Manitoba."

D. MACARTHUR.

Winnipeg, 16 Decembre, 1876.

Avis Public.

AVIS est par le présent donné aux Membres de la Societe Agricole pour le Comte de Provencher, que l'assemblée annuelle, pour l'élection des officiers, aura lieu le second Mardi de Janvier, A.D. 1877, au Magasin de Monsieur Joseph Lemay, à deux hrs de l'après midi du dit jour.

JOSEPH TURENNE,
Secretaire.

St. Norbert, 14 Dec., 1876.

ON DEMANDE

200 Droits de Métis, "SCRIPS,"

CHEZ

GERMAIN & CIE.,

ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,

Grande Rue, Winnipeg.

St. Boniface, 7 Dec., 1876. j-n-o

Mis a l'Enclos (DE STE. AGATHE.)

Mis à l'enclos de Ste. Agathe un bœuf tout rouge, sans marque visible, d'environ quatre ans.

JOSEPH BERTHELET, père,
Gardien d'Enclos.

Ste. Agathe, 20 Dec., 1876. 3f

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a ete mis à l'enclos le 19 courant.

Le proprietaire est prié de venir prouver propriété et payer les frais.

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured. Impounded on the 19th instant.

The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET,
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3t

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon établi dans la reserve Ménonite, à l'Est de la Rivière Rouge,

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa propriete et payer les frais.
Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER,
WINNIPEG.

St Boniface, 7 Dec., 1876. 3f

IMPOUNDED.

Impounded at St. Charles, on the 6th instant, a LIGHT GREY HEIFER having no marks.

JAMES GREEN,
Pound Keeper.

St. Charles, 14th December, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos.

Mis à l'Enclos à St. Charles, le 6 du courant, un JEUNE VEAU GRIS ayant aucune marques.

JAMES GREEN,
Gardien d'Enclos.

St Charles, 14 Decembre, 1876. 3-f

Mis a l'Enclos. (A ST. VITAL.)

Le Soussigné a mis à l'Enclos une Vache avec son veau de couleur noire et le veau rouge.

Le propriétaire est prié de venir prouver propriete et payer les frais.

EDOUARD PERREAULT,
Gardien d'Enclos de St. Vital.

St. Vital, 13 Dec., 1876. 3f

IMPOUNDED.

Impounded at St. Boniface, a young Ox about three years old, under red hair, having a white spot on for-head, and the two hind feet white.

The proprietor is requested to prove property and pay the expenses.

R. G. DESAUTELS,
Pound Keeper.

St Boniface, December 21st 1876.

MIS A L'ENCLOS (DE ST. BONIFACE.)

Un jeune Bœuf âgé d'environ trois ans, sous poil rouge, ayant une tache blanche dans le front et les deux pieds de derriere blanc. Le proprietaire est prie de venir prouver propriete et payer les frais.

R. G. DESAUTELS,
Gardien d'enclos de St. Boniface.

21 Decembre, 1876. 3f

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télégraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.

" Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit :

" Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacite pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais été atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIERE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande variété dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Cain & Steinhoff.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,
SELLES,
FOUETS,
VALISES,
PEIGNES,
BROSSES,
ETRILEES,
ETC., ETC.

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS.

Et Scrips pris en Echange.

G. LANGEAULT,

Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier,

PORTE VOISINE DE DAOUST & BRISEBOIS,

Grande Rue,—W.NNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.



Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans egal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.

Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :



Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHROP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achetent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS, St. Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a 1.99

Agence Canadienne A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporte son bureau, Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les **Scrips, Droits d'Enfants** et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste,

Bâtisse du Gouvernement,

Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon *Golden Tongue* de BEATTY :

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet elegant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret paye, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty), si l'acheteur n'est pas satisfait apres cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais éte fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarté et à une egalite parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus delicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si apres cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est rembourse apres le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.-A.



LE "METIS."

Jeudi, 11 Janvier, 1877.

La législature provinciale est formellement convoquée pour le 30 janvier courant, pour la dépêche des affaires.

Nos lecteurs nous pardonneront le peu de matières à lire que leur donne le *Métis* en ce moment, par la raison que la préparation de la session occupe nos ouvriers jour et nuit ; et qu'il est impossible d'en avoir d'autres.

Une nouvelle élection a lieu en ce moment au Lac Manitoba par suite de la résignation de M. Angus McKay nommé par le gouvernement canadien au poste important de l'Agence des Sauvages compris dans le traité du Lac Qu'Apoelle.

L'Honorable James McKay, président de l'Exécutif, se présente pour recueillir la succession de son frère. Nous espérons que l'élection se fera par acclamation, et que nos amis du Lac Manitoba reconnaitront ainsi l'importance de la cause que l'Hon. M. McKay représente dans le cabinet.

La nomination a lieu le 17.

NOUVELLES LOCALES.

— Sa Grâce, Mgr. Taché, a officié pontificalement à St. Norbert le jour des Rois.

— Le froid se tient dans les 20 et les 30, au dessous de zéro comme de raison

— L'huile de charbon se vend $1.25, et menace de devenir plus cher encore.

— On dit que le Dr. Paré, bien connu ici, nous revient le printemps prochain.

— La picotte ne s'étend guère au delà de Nettly Creek, où l'on a réussi jusqu'ici à la circonscrire.

— M. E. Tassé, Surintendant des Ecoles Catholiques, fait en ce moment la visite des écoles de sa juridiction.

— W. A. Lowcks, de St. Pierre, a été arrêté l'autre jour pour avoir enfreint les règlements de la quarantaine.

— Deux individus, accusés d'avoir vendu de la boisson au Fort Francis ont été amenés ici le premier janvier pour y subir leur procès.

— Une nouvelle compagnie de transport vient de se former à Moorhead avec un capital de 10,000, aura-t-elle le sort de la célèbre compagnie des marchands?

— M. Lusted, candidat à la mairie de Winnipeg, n'a pas été heureux ; c'est M. Thos. Scott, capitaine, qui a été élu. Majorité, onze, nombre d'électeurs qui ont voté, environ 447.

— Le *Standard* a changé de format depuis le jour de l'an et se publie maintenant par 8 pages. Il consacre un de ses derniers article à demander l'établissement d'un cimetière pour Winnipeg.

— Les examens de semestre ont eu lieu comme à l'ordinaire au collége, dans les couvents et dans nos écoles élémentaires avant Noël ; un congé général de huit jours a recompensé les élèves de leur application et de leurs progrès.

ECHO DU NORD-OUEST.

ABRAHAM WIKASKOKISÉYIN

Nous apprenons avec un grand regret la nouvelle de la mort de Abraham Wikaskokiséyin, tué accidentellement par un coup de fusil, dans une chasse au buffles. Ce sauvage remarquable était le chef depuis longtemps de la tribu des Cris de Prairie, dans le Nord Ouest.

Depuis plusieurs années, il avait, ainsi que sa parenté, embrassé le christianisme, par les soins du Rév. Père Lacombe qui l'avait baptisé et marié. Les missionnaires ont toujours trouvé en lui un appui, un aide, et un vrai ami, dans leurs travaux apostoliques. Il s'est toujours montré le protecteur des blancs et plus d'une fois, il a prouvé la sincérité de ses bonnes dispositions envers tous, par ses conseils conciliants et sa sagesse dans les assemblées de sa tribu. Il était aimé de tous, et même les tribus ennemies ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à son mérite, en publiant ses vues pacifiques et son honnêteté. Il s'était acquis sa position par son désintéressement, sa douceur et sa charité envers ceux qui souffraient.

Le lieutenant gouverneur Morris, en annonçant sa mort au Rév. Père Lacombe, a exprimé ses regrets, en disant que ce chef lui avait été d'un grand secours, l'été dernier, au fort Pitt, lors du traité, que Son Honneur a conclu avec les Cris.

Il y a une dizaine d'années, Abraham Wikaskokiséyin avait accompagné le Rév. P. Lacombe à St. Boniface, où dans la cathédrale, il avait reçu le sacrement de confirmation des mains de S. G. Mgr. l'Archevêque.

Les missionnaires perdent en lui un bon ami, les sauvages du Nord-Ouest, un chef intelligent et les blancs un protecteur dans leurs rapports avec les indigènes.

Nouvelles Religieuses.

Le 15 novembre dernier, le Souverain Pontife recevait en audience solennelle l'évêque du Mans avec les pèlerins de ce diocèse. Il était accompagné de 5 cardinaux et de plusieurs prélats de sa cour. Sa santé était excellente.

Mgr. d'Outremont a lu une adresse émouvante, remarquable surtout par l'énergie de ses affirmations doctrinales.

Dans sa réponse, le Pape a commenté l'Evangile sur la résurrection de la fille de Zaïre, où l'on voit le Christ, suivit d'un cortége de fidèles, qui rencontre un cortége contraire.

Appliquant ce récit à la situation actuelle, le Saint Père a montré les processions du saint viatique prohibées, tandis que les cortèges des libres penseurs sont applaudis.

Après son allocution, le Pape a béni tendrement les catholiques.

On s'occupe déjà très-activement de la cinquantaine épiscopale du glorieux Pie IX.

Nous apprenons, tant de la France que de l'étranger, que de pieux pèlerinages auront lieu à cette époque, et que partout l'on recueille des offrandes en argent et des dons précieux, qui seront déposés à cette époque aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

Le 21 mai, anniversaire de la préconisation de Mgr. Jean Mastaï Ferretti, comme archevêque de Spolète, tous les cadeaux des fidèles et l'album contenant les noms de tous les donateurs seront offerts au Souverain Pontife.

Depuis le 21 mai, jusque dans le courant de juin, une exposition d'objets d'art chrétien sera ouverte au Vatican.

Enfin, le 3 juin, anniversaire du sacre épiscopal, une fête solennelle réunira tous les fidèles dans la basilique de St. Pierre aux Liens.

Dans le diocèse de Paris en particulier, une commission spéciale de l'œuvre du Denier de Saint Pierre, par cotisation a été formée sous la présidence de M. le Marquis Des Cars. Elle a pour trésorier M. l'abbé Damax.

—

Mgr Guibert, archevêque de Paris, a adressé, il y a quelques jours, à Mr. Dufaure, ministre de la justice et des cultes, une admirable lettre qui a produit un grand effet dans le monde catholique en France. Jamais la cause du catholicisme, en face des attaques radicales, n'avait été défendue avec plus de force et en même temps avec plus de modération.

Mgr. Guibert répond victorieusement aux reproches qu'on fait au clergé " d'envahir la société civile," et il s'écrie :

" Est ce par notre rôle politique ? Mais la politique est tout entière dans les mains des Assemblées, et dans les deux chambres législatives, qui comptent en tout plus de huit cents membres, le clergé n'y est représenté que par un seul évêque, dont le mandat a la même origine que celui de ses collègues Dans les luttes électorales, la guerre à l'Eglise, après avoir servi de programme à un grand nombre de candidats, devient pour eux un gage de succès, et il suffit, au contraire, qu'on puisse montrer dans une élection, l'ombre seulement de notre influence pour obtenir l'annulation des suffrages."

Rien n'est plus exact que cette dernière remarque. Les invalidations successives de M. le comte de Mun en sont la preuve.

Mgr. Guibert se demande quelles sont, en dehors du zèle chrétien, les visées ambitieuses du clergé, et il écrit cette belle page :

" En dehors des œuvres du zèle chrétien que partout dirige le clergé, je me demande quelles sont les visées ambitieuses qu'on puisse lui prêter. La vie de notre prêtre est exposé au grand jour : nos ennemis comme nos amis, peuvent savoir ce qui la remplit. Célébrer le culte divin dans nos églises, initier les enfants à la doctrine chrétienne, administrer les sacrements, porter aux malades les consolations de la religion, aux pauvres le secours de la charité, bénir au nom de Dieu toute la vie humaine depuis le berçeau jusqu'à la tombe, voilà les travaux qui suffisent à absorber notre temps et nos forces.

" Pris dans son ensemble, on peut l'affirmer, le clergé français est tout entier à cette tâche aussi noble que modeste, et si elle n'a rien d'inquiétant pour la société civile, on doit être rassuré car nous sommes résolus à ne point sortir des limites de notre ministère sacré."

Le vénérable prélat termine sa lettre en demandant la sécurité pour l'Eglise :

" Cette sécurité est tout ce que l'Eglise réclame ; si on la lui refuse, on ne la verra pas poursuivre par la violence, la revendication de ses droits méconnus ; mais le trouble profond qui agitera la nation sera la plus haute condamnation d'une politique qui ne tiendra pas compte de l'élément moral dans le gouvernement des sociétés."

Nouvelles Canadiennes.

NOUVELLE POLICE.—On travaille en ce moment dans Ontario à organiser une police provinciale.

—

Durant l'année dernière, les bonnes Sœurs de la Providence de Montréal ont fait la classe à 3,257 enfants pauvres, logés vêtu, nourri et instruit 553 orphelins ; elles ont donné 30,385 repas au pauvres du dehors, elles ont fait faire par les médecins de leur dispensaire 927 visites à des malades pauvres ; elles ont rempli gratuitement 25,547 prescriptions pour les pauvres, elles gardent gratuitement 22 aliénés. Elles logent, nourissent, vêtissent et instruisent 176 sourdes-muettes, dont 10 peut être paient quelque chose ; elles ont vêtu, nourri et soigné dans leur hopital 418 malades, et passé 3 mille nuits auprès des malades pauvres du dehors. Quelles œuvres et quelle charité !

—

MORT D'UN TRAPPEUR.—On écrit ce qui suit de Portland, Orégon, au *Travailleur* :

Il y a quelques semaines, mourait à St. Paul, dans le comté Marion, un des plus vieux pionniers de l'Orégon. C'est un Canadien-Français nommé Louis Pichette, qui pendant soixante ans a vécu au delà des Montagnes Rocheuses. A peine âgé de vingt ans il entrait au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson et pendant nombre d'années il fit la chasse.

Il s'établit dans l'Orégon vers 1840 et il est mort ces jours derniers, à l'âge de 80 ans. Catholique sincère et pratiquant, il a fait une belle mort et a prouvé, comme beaucoup d'autres Canadiens trappeurs et coureurs de bois, que la foi catholique est enracinée chez les Canadiens français.

Priez pour le repos de l'âme du bon vieux trappeur.

—

MONTREAL, le 29 décembre, 1876

Mardi soir, vers 9:20 p.m., un terrible malheur est venu frapper le village de Ste. Elizabeth, situé à cinq milles de Joliette. Tandis que les sœurs et leurs élèves dormaient paisiblement, le feu s'est déclaré tout à coup dans le couvent avec tant de force qu'elles ont eu beaucoup de peine à se sauver, à demi vêtue, des flammes poussées par un vent violent, et qui, dans l'espace de quelque minutes, enveloppèrent toute la bâtisse.

Malgré toutes les efforts héroïques des sœurs et des assistants pour sauver les jeunes orphelines, 15 périrent suffoquées par la fumée. A une heure du matin on était parvenu à retirer treize cadavres tellement brulées qu'il était impossible de les reconnaître.

Les noms des victimes sont comme suit : Elizabeth Gravel, 19 ans ; Marie Louise Gaoffroid, 10 ans ; Poméla Desmarais, 9 ans ; Marie Duclot, 10 ; Léa Guilbault, 7 ans ; Georgina Lavallée, 10 ans ; Tassina Lavallée, 10 ans ; Delima Lavallée 10 ans ; Alida Pellan, 9 ans. Toutes de Ste Elizabeth. Rosanna Massé, 10 ans, et Délima Massé, 11 ans, de St. Thomas. Mélina Joly, de St. Félix et une vieille servante du nom d'Angèle Damphire, âgée de 63 ans.

Le couvent contenait 120 pensionnaires, mais à l'occasion de la fête de Noël la plupart des élèves étaient allées passer quelques jours dans leurs familles

Perte, $60 000 ; Assurance, $24,000.

Notre-Dame de Lourdes a Montreal.

Depuis l'inauguration de la statue de notre Dame de Lourdes, faite dimanche dernier, dans la superbe chapelle que le Rév. M. Lenoir à réussi à bâtir, des milliers et des milliers de visiteurs vont tous les jours visiter le charmant petit temple autant pour satisfaire leur piété, que pour contempler le chef d'œvre que M. Bourassa vient de livrer aux arts.

Tout le monde a pu admirer les proportions élégantes de cette chapelle, bâtie comme par enchantement sur la rue Ste. Catherine. Un homme de Dieu, dévoué a élevé ce monument à celle que les catholiques environnent d'un amour si vrai, si consolant, si poétique, non seulement en Canada mais dans toutes les parties de l'univers. L'élévation de la bâtisse n'était que la première partie de l'œuvre gigantesque entreprise par le Rév. M. Lenoir. En attendant que la décoration de l'intérieur arrivât à bonne fin, le soubassement fut converti en chapelle provisoire de Notre Dame de Lourdes et bientôt l'on vit s'élever le rocher célèbre qui figure le grand rocher de Lourdes. C'est pour compléter cette scène touchante de l'apparition de la Ste. Vierge à Bernadette que M. Bourassa prépara les deux statues dont elles sont faites. La statue de Ste. Vierge a été modélée sur l'Immaculée Conception de Murillo. La pose est d'un naturel extraordinaire ; elle semble s'élancer vers le ciel. Les plis endoyants de sa robe tombent avec grâce, tandis que l'expression de la figure qui est d'une grande beauté respire le calme et la béatitude. En arrière de la statue, M. Bourassa a disposé en fils de métal, une auréole qui donne le soir une illusion admirable sous le jeu de la lumière à réflexion du gaz.

Bernadette, qui est agenouillée au pied du rocher, et dans une espèce d'extase que M. Bourassa a parfaitement rendue. De fait, c'est peut être le tour de force le plus remarquable de l'artiste.

La chapelle de Lourdes déjà si recherchée par le cachet de dévotion qui lui donnent son nom et son origine, est maintenant doublement attrayante, car spectacle du rocher pendant l'illumination du soir est une véritable féerie.—*La Minerve*

RECETTES.

Un bon moyen d'empêcher que le lait devienne sûr par l'effet du tonnerre, c'est de le boire de suite avant l'orage.

***

Un moyen bien simple pour réussir et faire de l'argent, c'est de se mêler de ses affaires. C'est du moins de cette manière que Mr. Dubois, dont on fait des flûtes, a fait fortune.

***

Il y a cinq règles à observer pour empêcher de se faire fendre les lèvres ou noircir les yeux, c'est de savoir à qui vous parlez, de qui vous parlez, comment vous parlez, quand vous parlez et où vous parlez.

***

J'ai vu l'autre jour à Fontenay l'enseigne suivante :

Appartemant à louer.
Sur le derrière du boulanger
Pouvant se diviser en deux.

Pauvre boulanger !

***

Pourquoi le lion ne sera-t-il plus le roi des animaux !

—Parce qu'il y a un animal qui est appelé *araignée*.